



UFC-QUE CHOISIR
233 bd Voltaire
75555 PARIS CEDEX 11

Le 29/01/2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan Energie moins chère ensemble : 18,5 millions d'euros d'économies !

Suite à la clôture de la campagne « Energie moins chère ensemble » 2019, et alors qu'une hausse de 2,4 % du tarif réglementé d'électricité est annoncée au 1^{er} février, l'UFC-Que Choisir se félicite d'avoir contribué à faire baisser durablement la facture et garantir une sécurité juridique renforcée pour les 120 000 personnes ayant exprimé le souhait de souscrire aux offres lauréates.

47 % des inscrits ont exprimé le souhait de souscrire, un record !

Sur les 256 000 inscrits à la campagne, plus de 120 000 ont exprimé le souhait de souscrire à une ou deux offres Energie moins chère ensemble. Le taux de conversion est donc de 47 %, soulignant l'attractivité des offres lauréates obtenues grâce à la mobilisation des consommateurs lors de l'inscription. 23 000 consommateurs ont souhaité souscrire au lot « soutien petits producteurs renouvelables » pour lequel l'essentiel de l'électricité produite doit provenir de petits sites de production situés en France. Au total, ce sont plus de 150 000 contrats (gaz/électricité) conclus avec une sécurité juridique renforcée, et, en outre, des économies significatives à la clé.

18,5 millions d'euros de pouvoir d'achat économisé sur un an

Au vu des profils de consommation des souscripteurs, pas moins de 18,5 millions d'euros de pouvoir d'achat ont été gagnés par et pour les consommateurs, l'économie moyenne individuelle étant de 154 euros sur un an. Comme les lots gaz et électricité « classiques » sont à prix fixes deux ans, ces importantes économies vont donc se prolonger pour les bénéficiaires de ces offres.

Une campagne qui participe à la dynamique concurrentielle

L'UFC-Que Choisir ne peut manquer de se réjouir également du fait que suite au dévoilement des offres lauréates, de nouvelles offres attractives financièrement aient émergé par le biais de nouveaux acteurs, mais également d'anciens qui se sont alignés sur les offres lauréates. Le bénéfice de la campagne « Energie moins chère ensemble » s'étend donc bien au-delà des seuls souscripteurs.

Alors que le tarif réglementé du gaz va disparaître et que celui de l'électricité risque de connaître de nouvelles envolées, l'UFC-Que Choisir rappelle que les consommateurs ont aussi intérêt à faire jouer la concurrence individuellement. Elle invite donc les abonnés au gaz et à l'électricité à consulter [le comparateur indépendant des offres Energie](#) leur permettant de connaître l'offre la plus adaptée à leur profil de consommation.